

Lisser un palier

« Lisser un palier » signifie allonger ponctuellement la longueur habituelle d'un palier en vue d'atténuer l'intensité des symptômes de sevrage apparus lors d'une situation inhabituelle qui aurait augmenté l'intensité des symptômes de sevrage: par exemple, en cas de fatigue, d'un petit trouble, de drainage etc... (Thérèse, 2017).

Pour plus d'information sur le lissage, consulter la FAQ sur les Questions relatives au sevrage (voir questions 5 et 6).